



BILAN SOCIAL D'ENTREPRISE

2000

JUIN 2001



BILAN SOCIAL

EXERCICE 2000

SOMMAIRE

EMPLOI	2
REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES	9
CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE	13
AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL	15
FORMATION	18
RELATIONS PROFESSIONNELLES	22
AUTRES CONDITIONS DE VIE RELEVANT DE L'ENTREPRISE	27

1 - EMPLOI

11 Effectifs		2000	1999	1998
111 * Effectif rémunéré au 31 décembre	Techniciens	21 967	21 560	21 626
	Cadres	10 428	9 838	9 587
	Total	32 395	31 398	31 213
111 bis Effectif absent sans solde	Techniciens	1 142	1 010	967
	Cadres	275	212	181
	Total	1 417	1 222	1 148
Agents détachés	Techniciens	173	254	277
	Cadres	1 040	962	918
	Total	1 213	1 216	1 195
Personnel de ménage		237	265	290
	111 ter Total			
	Techniciens	23 519	23 089	23 160
	Cadres	11 743	11 012	10 686
	Total	35 262	34 101	33 846
111 qrt Effectif à temps partiel en équivalent agent	Techniciens	2 205	2 416	2 442
	Cadres	290	293	263
	Total	2 495	2 709	2 705
112 * Effectif permanent à plein temps	Techniciens	17 395	17 114	17 441
	Cadres	9 222	8 969	8 727
	Total	26 617	26 083	26 168
113 Nombre de salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée au 31 décembre	Techniciens	739	411	284
	Cadres	34	47	45
	Total	773	458	329
114 * Effectif mensuel moyen	Techniciens	21 672	21 601	21 780
	Cadres	10 179	9 748	9 442
	Total	31 851	31 349	31 222
Les indicateurs marqués d'un * font l'objet d'un renvoi . Nota - 111* - Agents inscrits à l'effectif, présents ou en stage et absents recevant un plein ou un demi-salaire. 112* - Effectif des agents titulaires à plein temps ; il est inférieur au chiffre de l'indicateur 111 qui comprend les agents à temps partiel (cf, Ind 414) 114* - Moyenne des 12 effectifs mensuels définis à l'indicateur 111.				

11 Effectifs (suite)		2000	1999	1998
115	Répartition par sexe de l'effectif rémunéré au 31 décembre			
	. Hommes	Techniciens Cadres	8 856 7 089	9 007 7 035
		Total	15 945	16 042
	. Femmes	Techniciens Cadres	12 704 2 749	12 619 2 552
		Total	15 453	15 171
116	Répartition par âge de l'effectif rémunéré au 31 décembre			
	. moins de 25 ans	Techniciens Cadres	1 042 238	602 221
		Total	1 280	823
	. de 25 à 34 ans	Techniciens Cadres	3 141 2 651	3 387 2 555
		Total	5 792	5 942
	. de 35 à 44 ans	Techniciens Cadres	5 682 2 200	6 139 2 105
		Total	7 882	8 244
	. de 45 à 54 ans	Techniciens Cadres	10 503 3 982	10 354 3 983
		Total	14 485	14 337
	. de 55 à 59 ans	Techniciens Cadres	1 186 755	1 134 717
		Total	1 941	1 851
	. 60 ans et plus	Techniciens Cadres	6 12	10 6
		Total	18	16

11 Effectifs (suite)		2000	1999	1998
117	Répartition par ancienneté de l'effectif rémunéré au 31 décembre			
	. moins de 5 ans			
	Techniciens	3 004	1 811	1 314
	Cadres	2 450	1 943	1 787
	Total	5 454	3 754	3 101
	. de 5 à 9 ans			
	Techniciens	1 503	1 867	1 934
	Cadres	1 313	1 492	1 501
	Total	2 816	3 359	3 435
	. de 10 à 19 ans			
	Techniciens	3 625	3 818	4 114
	Cadres	1 919	1 706	1 521
	Total	5 544	5 524	5 635
	. de 20 à 29 ans			
	Techniciens	7 626	8 784	9 568
	Cadres	2 114	2 449	2 690
	Total	9 740	11 233	12 258
	. 30 ans et plus			
	Techniciens	6 209	5 280	4 696
	Cadres	2 632	2 248	2 088
	Total	8 841	7 528	6 784
118	Répartition de l'effectif rémunéré au 31 décembre selon la nationalité			
	. Français			
	Techniciens	21 861	21 450	21 543
	Cadres	10 216	9 610	9 400
	Total	32 077	31 060	30 943
	. Etrangers			
	Techniciens	106	110	83
	Cadres	212	228	187
	Total	318	338	270
119	Répartition de l'effectif rémunéré au 31 décembre selon une structure de qualification détaillée :			
	. Techniciens niveaux A, B, C	4 741	4 356	4 328
	. Techniciens niveaux D, E	9 702	9 733	9 847
	. Techniciens niveaux F - G	7 524	7 471	7 451
	. Cadres niveaux H - I	7 710	7 327	7 155
	. Cadres niveaux classes J - K	2 001	1 858	1 789
	. Cadres Hors Classification	717	653	643

12 Travailleurs extérieurs et divers		2000	1999	1998	
121	* Nombre de salariés appartenant à une entreprise extérieure	5 368	3 802	3 171	
122	Nombre de stagiaires (écoles, universités...)	4 139	3 749	3 720	
122 bis	Nombre de stagiaires de vacances	6 971	7 043	6 883	
123	Nombre moyen mensuel de travailleurs intérimaires	528	640	482	
124	Durée moyenne des contrats de travail temporaire (en jours)	24,4	22,2	19,2	
125	Nombre total d'heures effectuées par le personnel de ménage	181 495	203 236	225 987	
13 Embauches au cours de l'année considérée					
131	* Nombre d'embauches par contrats à durée indéterminée	Techniciens	1 233	693	368
		Cadres	1 170	664	677
		Total	2 403	1 357	1 045
132	Nombre d'embauches par contrats à durée déterminée	Techniciens	719	477	288
		Cadres	109	83	111
		Total	828	560	399
133	Nombre d'embauches de travailleurs saisonniers	Techniciens	0	0	0
		Cadres	0	0	0
		Total	0	0	0
134	Nombre d'embauches de salariés de moins de 25 ans	Techniciens	818	477	229
		Cadres	312	167	152
		Total	1 130	644	381
Nota - 121* - nombre de salariés d'entreprises extérieures exerçant une activité dans les locaux SG, à l'exclusion des intérimaires. 131* - Hors intégration en 1998 ELECTROBANQUE (33 salariés)					

14 Départs au cours de l'année considérée		2000	1999	1998
141*	Total des départs			
	Techniciens	1 160	1 032	846
	Cadres	833	605	575
	Total	1 993	1 637	1 421
142	Nombre de démissions			
	Techniciens	202	91	100
	Cadres	396	198	167
	Total	598	289	267
143	Nombre de licenciements pour cause économique			
	Techniciens	0	0	0
	Cadres	0	0	0
	Total	0	0	0
	dont départs en retraite et pré-retraite	0	0	0
144	Nombre de licenciements pour autres causes			
	Techniciens	116	82	88
	Cadres	112	100	102
	Total	228	182	190
145	Nombre de fins de contrats à durée déterminée			
	Techniciens	371	349	205
	Cadres	133	85	106
	Total	504	434	311
146	Nombre de départs avant titularisation			
	Techniciens	93	37	27
	Cadres	65	49	38
	Total	158	86	65
147	Nombre de départs volontaires en retraite et pré-retraite			
	Techniciens	319	418	374
	Cadres	115	160	145
	Total	434	578	519
148	Nombre de décès			
	Techniciens	59	55	52
	Cadres	12	13	17
	Total	71	68	69
148 bis	Autres départs			
	Techniciens	0	0	0
	Cadres	0	0	0
	Total	0	0	0

15 Promotions		2000	1999	1998
151	Nombre de salariés promus dans une catégorie supérieure . Techniciens promus cadres	297	179	203
16 Chômage				
161	Nombre de salariés mis au chômage partiel			
	Techniciens	0	0	0
	Cadres	0	0	0
	Total	0	0	0
162	Nombre total d'heures de chômage partiel			
	Techniciens	0	0	0
	Cadres	0	0	0
	Total	0	0	0
17 Handicapés				
171	* Nombre de handicapés au 31 décembre	469	466	472
18 Absentéisme				
181	Nombre de journées d'absence			
	Techniciens	5,68	6,04	5,87
	Cadres	3,63	3,59	3,32
	Total	5,02	5,28	5,10
181 bis	Nombre de journées d'absence			
	Techniciens	449 246	476 487	466 982
	Cadres	134 718	127 590	114 295
	Total	583 964	604 077	581 277
182	Nombre de journées d'absence pour maladie			
	Techniciens	296 070	299 287	288 094
	Cadres	56 782	51 714	47 309
	Total	352 852	351 001	335 403
Nota - 171* - Les handicapés affectés dans des entités de moins de 20 salariés ne sont pas pris en compte dans la déclaration officielle				

18 Absentéisme (suite)		2000	1999	1998	
183	Répartition des absences pour maladie selon leur durée				
	. jusqu'à 3 jours	Techniciens Cadres	16 721 4 412	22 518 5 181	21 607 4 829
		Total	21 133	27 699	26 436
	. de 4 à 30 jours	Techniciens Cadres	97 958 19 991	109 474 20 925	107 540 19 590
		Total	117 949	130 399	127 130
	. de 31 à 60 jours	Techniciens Cadres	36 032 8 424	34 807 6 423	35 084 6 025
		Total	44 456	41 230	41 109
	. plus de 60 jours	Techniciens Cadres	145 359 23 955	132 488 19 185	123 863 16 865
		Total	169 314	151 673	140 728
184	Nombre de journées d'absence pour accidents de travail et de trajet	Techniciens Cadres	13 755 2 590	11 716 1 649	10 683 1 056
		Total	16 345	13 365	11 739
185	Nombre de journées d'absence pour maternité	Techniciens Cadres	106 122 61 163	120 793 58 320	120 839 49 283
		Total	167 285	179 113	170 122
186	Nombre de journées d'absence pour congés autorisés (événements familiaux, congés spéciaux pour les salariés chargés de famille...) Total	Techniciens Cadres	27 245 13 444	38 496 14 845	40 741 14 949
		Total	40 689	53 341	55 690
187	Nombre de journées d'absence pour d'autres causes (examens, colonies de vacances, jeunesse et sports...)	Techniciens Cadres	6 054 739	6 195 1 062	6 625 1 698
		Total	6 793	7 257	8 323

2 - REMUNERATIONS ET CHARGES
ACCESSOIRES

21	Montant des rémunérations	2000	1999	1998
211 bis	* Rémunération mensuelle moyenne (en euros)	3 158	3 183	2 987
	, Techniciens niveaux A, B, C			
	Hommes	1 675	1 817	1 780
	Femmes	1 705	1 823	1 780
	, Techniciens niveaux D, E			
	Hommes	2 300	2 374	2 242
	Femmes	2 180	2 235	2 116
	, Techniciens niveaux F et G			
	Hommes	2 818	2 910	2 764
	Femmes	2 628	2 706	2 587
	, Cadres niveaux H et I			
	Hommes	4 182	4 258	3 937
	Femmes	3 570	3 655	3 424
	, Cadres niveaux J à K			
	Hommes	6 647	6 360	5 909
	Femmes	6 255	6 216	5 866
	, Cadres hors classification			
	Hommes	11 694	10 971	10 292
	Femmes	10 735	10 331	9 158
<p>Nota - 211 bis * - Rémunération annuelle totale (primes et indemnités comprises) ramenée à 12 versements égaux. Rappel : en 1999, les sommes perçues intégraient le versement de 3 primes exceptionnelles liées aux accords salariaux alors que la prime négociée au titre de 2000 a été versée en 2001. La neutralisation de ces primes aurait ramené la rémunération moyenne mensuelle de 1999 à 3071 euros, soit un impact de 3,6%.</p>				

21 Montant des rémunérations (suite)		2000	1999	1998
212 bis	* Part des primes dans la déclaration annuelle (en %)	9,9	19,8	15,5
	, Techniciens niveaux A, B, C			
	Hommes	4,5	14,5	10,6
	Femmes	4,8	14,3	10,6
	, Techniciens niveaux D, E			
	Hommes	9,0	18,9	14,8
	Femmes	7,7	17,0	12,9
	, Techniciens niveaux F, G			
	Hommes	9,5	18,8	15,0
	Femmes	7,3	16,5	12,7
	, Cadres niveaux H et I			
	Hommes	16,4	23,0	18,0
	Femmes	10,2	17,5	12,9
	, Cadres niveaux J à K			
	Hommes	22,9	24,9	19,9
	Femmes	18,7	21,9	18,3
	, Cadres hors classification			
	Hommes	27,5	23,9	19,9
	Femmes	29,9	29,4	22,4
213	Grille des rémunérations annuelles en euros (en % de l'effectif correspondant)			
	Tranches de rémunérations			
	, moins de 18 000 €	2,2	1,4	2,2
	, de 18 000 € à 21 000 €	4,8	4,9	3,4
	, de 21 000 € à 24 000 €	10,3	17,5	14,3
	, de 24 000 € à 27 000 €	16,8	21,8	18,8
	, de 27 000 € à 36 000 €	33,0	24,0	31,0
	, de 36 000 € à 54 000 €	21,2	18,1	19,9
	, plus de 54 000 €	11,7	12,3	10,4
<p>Nota - 212 bis * - Suite à la refonte de la Convention Collective, la part des primes ne représente plus depuis l'exercice 2000 que la partie au-delà de la rémunération annuelle garantie alors que précédemment elle comprenait la mensualité supplémentaire de novembre, ce qui entraîne une réduction de 6,9% de la part des primes dans la rémunération. Par ailleurs, les primes exceptionnelles versées en 1999 (cf note 211 bis) représentaient un effet de 3,6%.</p>				

22 Hiérarchie des rémunérations		2000	1999	1998
221	Rapport entre la moyenne des rémunérations des 10% des salariés touchant les rémunérations les plus élevées et celle correspondant aux 10% des salariés touchant les rémunérations les moins élevées	5,5	4,7	4,3
222	* Montant global des dix rémunérations les plus élevées (en milliers d'euros)	34 330	21 784	15 341
23 Mode de calcul des rémunérations				
231	Pourcentage des salariés dont le salaire dépend, en tout ou partie, du rendement	0	0	0
231 bis	Nombre de salariés ayant perçu une commission d'agent placeur			
	Techniciens	10 022	9 834	9 433
	Cadres	0	0	0
	Total	10 022	9 834	9 433
232	Pourcentage des ouvriers payés au mois sur la base de l'horaire affiché	0	0	0
24 Charges accessoires				
241	Avantages sociaux dans l'entreprise	voir plaquettes : - Dispositif salarial et social - Notice d'information Prévoyance		
242	Montant des versements effectués à des entreprises de travail temporaire (en millions d'euros)	19,10	22,0	16,1
Nota - 222* - La présence de spécialistes, désormais majoritaires parmi les titulaires des dix rémunérations les plus élevées explique l'évolution constatée,				

25 Charge salariale globale		2000	1999	1998
251	<u>Frais de personnel</u> Produit net bancaire (en %)	38,1	38,7	39,6
26 Participation financière				
261	Réserve spéciale de participation (en millions d'euros)	49,2	4,6	1,8
	dont :			
	, participation de l'exercice	49,2	0,0	0,0
	, rappel au titre des années antérieures	0,0	2,7	1,1
	, intérêts de retard	0,0	1,9	0,7
	Intéressement (en millions d'euros)	54,9	41,4	39,9
262	Montant moyen de la participation par salarié bénéficiaire (en euros)	1 535	147	59
	Techniciens	1 333	131	52
	Cadres	1 961	183	74
262 bis	Montant moyen de l'intéressement par salarié bénéficiaire (en euros)	1 779	1 335	1 278
	Techniciens	1 268	997	970
	Cadres	2 815	2 075	1 972
263	Part du capital détenu par les salariés grâce à un système de participation (en %)	7,34	7,30	7,10
264	Abondements versés par l'entreprise aux fonds communs de placement (en millions d'euros)	61,4	54,4	51,2

3 - CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE

31 Accidents de travail et de trajet			2000	1999	1998
311	Nombre d'accidents de travail avec arrêt	Techniciens	207	140	154
		Cadres	26	18	12
		Total	233	158	166
312	Nombre de journées d'absence pour accident de travail	Techniciens	7 888	5 412	4 297
		Cadres	859	533	430
		Total	8 747	5 945	4 727
313	Nombre d'incapacités permanentes (partielles ou totales) notifiées à l'entreprise	Français	2	19	50
		Etrangers	0	0	0
		Total	2	19	50
314	Nombre d'accidents mortels . de travail	Techniciens	0	0	0
		Cadres	1	0	0
		Total	1	0	0
	. de trajet	Techniciens	1	0	1
		Cadres	0	0	0
		Total	1	0	1
315	Nombre d'accidents de trajet ayant entraîné un arrêt de travail	Techniciens	169	186	181
		Cadres	30	37	34
		Total	199	223	215
316	Nombre d'accidents dont est victime le personnel temporaire ou de prestations de service dans l'entreprise		1	7	6
32 Répartition des accidents de travail par éléments matériels					
321	* Nombre d'accidents liés à l'existence de risques graves (codes 32 à 40)		0	0	0
322	* Nombre d'accidents liés à des chutes avec dénivellation (code 02)		56	67	58
323	* Nombre d'accidents occasionnés par des machines à l'exception de ceux liés aux codes ci-dessus (codes 09 à 30)		0	0	0
Nota - 321* à 323* - Conformément au code de classification des éléments matériels des accidents du travail (arrêté du 10-10-1974 sur les comités ou organismes professionnels d'hygiène et de sécurité).					

32 Répartition des accidents de travail par éléments matériels (suite)	2 000	1 999	1 998
324 * Nombre d'accidents de manutention, déplacement, stockage (code 01, 03, 04, 06, 07, 08)	161	182	153
325 * Nombre d'accidents occasionnés par des objets, masses, particules en mouvement accidentel (code 05)	3	5	6
326 * Autres cas (dont déclarations consécutives à des hold-up)	545 525	283 249	342 302
33 Maladies professionnelles			
331 Nombre et dénomination des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale	4	2	0
332 Nombre de salariés atteints par des affections pathologiques à caractère professionnel et caractérisation de celles-ci	0	0	0
333 Nombre de déclarations par l'employeur de procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles	0	0	0
34 Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail			
341 Nombre de réunions des C.H.S.C.T	911	764	812
35 Dépenses en matière de sécurité			
351 Effectif formé à la sécurité	5 200	6 564	960
352 * Evaluation des dépenses de sécurité présentées dans l'entreprise et prévues pour l'année suivante (en millions d'euros)	39,9	43,6	39,6
353 * Dépenses réalisées dans l'année (en millions d'euros)	35,4	43,9	41,8
Nota - 324* à 326* - Conformément au code de classification des éléments matériels des accidents du travail (arrêté du 10-10-1974 sur les comités ou organismes professionnels d'hygiène et de sécurité). - 352* à 353* - Dépenses concernant la sécurité des personnes (et non celle des biens).			

4 - AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

41 Durée et aménagement du temps de travail		2000	1999	1998
411	Horaire hebdomadaire moyen affiché (en heures) - salariés concernés par l'accord de l'Etablissement Titres et Bourse de Nantes du 15 mai 1997 - autres salariés	32h 39h	32h 39h	32h 39h
412	Nombre de salariés ayant bénéficié d'un repos compensateur			
	. par le système légal			
	Techniciens	477	442	330
	Cadres	583	636	280
	Total	1 060	1 078	610
	. par un système conventionnel			
	Techniciens	0	0	0
	Cadres	0	0	0
	Total	0	0	0
413	Nombre de salariés bénéficiant d'un système d'horaires individualisés			
	Techniciens	7 340	7 368	7 178
	Cadres	1 672	1 709	1 730
	Total	9 012	9 077	8 908
414	Nombre de salariés occupés à temps partiel au 31 décembre			
	Techniciens	3 201	3 516	3 641
	Cadres	386	391	353
	Total	3 587	3 907	3 994
	. dont mi-temps			
	Techniciens	917	1 101	1 382
	Cadres	51	56	58
	Total	968	1 157	1 440
	- SOCIETE GENERALE			
	Techniciens	584	816	1 099
	Cadres	24	32	35
	Total	608	848	1 134
	- MALADIE (1)			
	Techniciens	200	168	167
	Cadres	13	12	12
	Total	213	180	179
	- SECURITE SOCIALE (2)			
	Techniciens	133	117	116
	Cadres	14	12	11
	Total	147	129	127
Nota - 414 (1) anciens mi-temps AFB (2) ou mi-temps thérapeutiques				

41 Durée et aménagement du temps de travail (suite)		2000	1999	1998
415	Nombre de salariés ayant bénéficié tout au long de l'année de 2 jours de repos hebdomadaires consécutifs		Tous les agents (sauf quelques cas particuliers)	
416	* Nombre moyen de jours de congés annuels (non compris le repos compensateur)	26	26	26
417	Nombre de jours fériés payés (y compris les jours supplémentaires bancaires) . repos le samedi . repos le lundi	10,0 9,0	11,0 12,5	13,5 13,0
42 Organisation et contenu du travail				
421	Nombre de personnes occupant des horaires alternants ou de nuit			
	Techniciens	310	318	342
	Cadres	22	21	18
	Total	332	339	360
43 Conditions physiques de travail				
431	Nombre de personnes exposées de façon habituelle et régulière à plus de 85 décibels à leur poste de travail	42	42	45
432	Nombre de prélèvements, d'analyses de produits toxiques et de mesures	1 793	2 256	2 022
Nota - 416* - Non compris les jours supplémentaires pour congés hors période ni les diverses majorations.				

44 Transformation de l'organisation du travail		2 000	1 999	1 998
441	Nombre de salariés concernés par des expériences de transformation de l'organisation du travail améliorant son contenu			
	. Guichetiers payeurs -Caisses automatiques	234	282	344
	. Regroupement et réorganisation de services	742	865	2 509
	. Intégration procédures - Micro-informatique	7 340	14 288	2 633
	. Informatisation	287	612	2 157
	Total	8 603	16 047	7 643
45 Dépenses d'amélioration des conditions de travail (en millions d'euros)				
451	* Evaluation budgétaire du programme d'amélioration des conditions de travail prévu pour l'année suivante	61,1	66,8	53,1
452	* Dépenses réalisées dans l'année	69,2	46,9	59,0
Nota - 451* et 452*		Dépenses d'aménagement intérieur des locaux. les dépenses d'hygiène et de sécurité figurent aux indicateurs 352 et 353.		

5 - FORMATION

51 Formation professionnelle continue		2000	1999	1998
511	Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation continue	3,43%	3,70%	4,25%
512	Montant (en millions d'euros) consacré à la formation continue			
	. Fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise	10,0	11,0	11,9
	. Rémunérations versées aux stagiaires	20,1	21,9	25,0
	. Dépenses de transport et d'hébergement	0,8	1,3	1,1
	. Amortissement matériel et locaux	0,5	0,6	0,7
	. Formation effectuée en application de conventions	5,2	3,9	3,7
	. Versements FONGECIF	2,6	2,5	2,3
	. Versements au Trésor et autres (dont contribution 0,4%)	5,3	5,1	4,8
	Total	44,6	46,2	49,5
513	Nombre d'agents formés			
	. Hommes			
	Techniciens	7 090	7 534	8 195
	Cadres	4 778	4 945	5 087
	Total	11 868	12 479	13 282
	. Femmes			
	Techniciens	10 364	10 634	11 330
	Cadres	2 028	1 876	1 809
	Total	12 392	12 510	13 139

51 Formation professionnelle continue (suite)		2000	1999	1998
514	Nombre d'heures de formation			
	Rémunérées			
. Hommes	Techniciens	205 011	224 835	320 113
	Cadres	184 810	211 835	246 249
	Total	389 821	436 670	566 362
. Femmes	Techniciens	301 802	299 950	371 939
	Cadres	89 362	97 773	101 697
	Total	391 164	397 723	473 636
	Non rémunérées			
. Hommes	Techniciens	15	2	210
	Cadres	0	95	0
	Total	15	97	210
. Femmes	Techniciens	0	4	31
	Cadres	0	0	32
	Total	0	4	63

51 Formation professionnelle continue (suite)		2000	1999	1998
515	Décomposition par type de formation			
	Nombre de participants :			
	. Prévention			
	Hommes	383	0	0
	Femmes	615	0	0
	. Adaptation			
	Hommes	5 303	9 402	9 966
	Femmes	5 815	9 821	10 179
	. Promotion professionnelle			
	Hommes	715	724	630
	Femmes	816	785	617
	. Entretien, perfectionnement des connaissances			
	Hommes	10 314	8 901	11 236
	Femmes	10 638	7 625	10 457
	. Total			
	Hommes	16 715	19 027	21 832
	Femmes	17 884	18 231	21 253
	Heures rémunérées :			
	. Prévention			
	Hommes	1 384	0	0
	Femmes	1 902	0	0
	. Adaptation			
	Hommes	71 651	113 984	163 081
	Femmes	94 515	146 677	163 913
	. Promotion professionnelle			
	Hommes	35 251	32 278	24 862
	Femmes	53 857	44 496	28 039
	. Entretien, perfectionnement des connaissances			
	Hommes	281 534	290 408	378 418
	Femmes	240 891	206 550	281 685
	. Total			
	Hommes	389 820	436 670	566 361
	Femmes	391 165	397 723	473 637
	Heures non rémunérées :			
	. Prévention			
	Hommes	0	0	0
	Femmes	0	0	0
	. Adaptation			
	Hommes	0	0	0
	Femmes	0	0	0
	. Promotion professionnelle			
	Hommes	0	2	0
	Femmes	0	4	0
	. Entretien, perfectionnement des connaissances			
	Hommes	15	95	210
	Femmes	0	0	63
	. Total			
	Hommes	15	97	210
	Femmes	0	4	63

52 Congés formation		2000	1999	1998
521	* Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation rémunéré	9	12	11
522	* Nombre de salariés ayant bénéficié d'un congé formation non rémunéré	26	34	20
523	Nombre de salariés auxquels a été refusé un congé formation	0	0	1
53 Apprentissage				
531	Nombre de contrats d'apprentissage conclus dans l'année	184	58	45
Nota - 521- et 522* - Non compris les actions inscrites dans le plan de formation.				

6 - RELATIONS PROFESSIONNELLES

61 Représentants du personnel			2000	1999	1998
611	Participation aux élections (par collège)	(en %)			
	. Délégués du personnel	Techniciens Cadres	87,2 73,5	78,6 45,3	88,2 76,4
	. Comité d'établissement	Techniciens Cadres	87,3 79,2	81,0 48,1	89,0 80,7
612	Volume global des crédits d'heures alloués pendant l'année				
	. Comité d'établissement (1) (nombre de délégués)		156 000 650	156 720 653	159 360 664
	. Délégués du personnel (nombre de membres)		135 180 751	132 300 735	130 500 725
	. Délégués syndicaux (nombre de délégués)		92 180 444	91 820 442	89 420 433
	. C.H.S.C.T. (nombre de membres)		36 648 509	37 584 522	38 232 531
613	Nombre de réunions avec les représentants du personnel				
	. Comité d'entreprise				
	- C.C.E. sessions ordinaires			-	-
	séances exceptionnelles			-	-
	- Comité Central sessions ordinaires		6	6	5
	séances exceptionnelles		6	3	4
	- Comité restreint		6	5	5
	- C.E.		1/mois	1/mois	1/mois
	(nombre de C.E.)		137	139	141
	. Commissions spécialisées (commissions et sous-commissions du Comité Central)		170	147	166
	. Comité de groupe		2	7	5
	. Comité d'Entreprise Européen		2	4	2
	. Délégués du personnel (nombre de délégations)		1/mois 155	1/mois 158	1/mois 160
	. Délégués syndicaux nationaux		40	21	20
	. Délégués syndicaux de l'UES		2	10	2
Nota - (1) Non compris le temps passé en réunion avec l'employeur, et les crédits spéciaux des C.H.S.C.T					

61 Représentants du personnel (suite)

614 Dates de signature et objets des accords signés dans l'entreprise et dans la profession

2000	1999	1998
1° PROTOCOLES D'ACCORD ELECTORAL		
<ul style="list-style-type: none"> . 79 protocoles pour les élections des délégués du personnel . 79 protocoles pour les élections des comités d'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> . 74 protocoles pour les élections des délégués du personnel . 60 protocoles pour les élections des comités d'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> . 82 protocoles pour les élections des délégués du personnel . 82 protocoles pour les élections des comités d'établissement
2° ACCORDS SALARIAUX		
<p>2 février 2000 (SOCIETE GENERALE)</p> <p>Accord SOCIETE GENERALE pour l'application de l'accord interprofessionnel du 22 décembre 1998 prorogé par l'avenant n°1 du 23 décembre 1999 relatif au développement de l'emploi en contrepartie de la cessation d'activité des salariés âgés.</p> <p>7 juillet 2000 Accord médailles du travail.</p>	<p>14 janvier 1999 (SOCIETE GENERALE)</p> <p>Suite aux négociations salariales au titre de 1998, l'accord signé le 14 janvier 1999 comporte :</p> <ul style="list-style-type: none"> . L'attribution d'une prime exceptionnelle de 22% de la mensualité brute de base AFB de janvier 1999 avec un minimum de 365,9 euros. . L'examen de la situation des salariés de la catégorie employés. <p>16 décembre 1999 (SOCIETE GENERALE)</p> <p>Suite aux négociations salariales au titre de 1999, l'accord signé le 16 décembre 1999 comporte :</p> <ul style="list-style-type: none"> . L'attribution d'une prime exceptionnelle de 16% de la mensualité brute de base AFB de décembre 1999 avec un minimum de 259,2 euros. 	NEANT

61 Représentants du personnel (suite)

614 Dates de signature et objets des accords signés dans l'entreprise et dans la profession
(suite 1)

2000	1999	1998
3° ACCORDS DIVERS AU SEIN DE LA PROFESSION		
10 janvier 2000 Nouvelle Convention Collective	4 janvier 1999 Accord de branche sur les 35 heures	NEANT
4 décembre 2000 Accord sur l'ARPE		
4° ACCORDS SIGNES AU SEIN DE L'ENTREPRISE		
<p>14 février 2000 Accord sur les modalités de mise en place et de fonctionnement de la commission paritaire de recours interne.</p> <p>4 mai 2000 Accord SOCIETE GENERALE sur le devenir des mandats de délégués du personnel dans les services centraux parisiens en cas de restructuration avec un déménagement provoquant un transfert au sein d'un autre établissement.</p> <p>7 juillet 2000 Accord social.</p> <p>17 juillet 2000 Accord sur les jours de repos et le traitement de la bonification de 10% pour l'année 2000.</p>	<p>24 février 1999 Accord SOCIETE GENERALE pour l'application de l'accord interprofessionnel du 22 décembre 1998 relatif au développement de l'emploi en contrepartie de la cessation d'activité des salariés âgés.</p> <p>22 juin 1999 Avenant au règlement du plan d'Epargne d'Entreprise.</p> <p>Accord d'intéressement portant sur les exercices 1999 à 2001.</p> <p>8 novembre 1999 Accord sur le fonctionnement du C.C.U.E.S. constatée entre la SOCIETE GENERALE et la S.G.A.M.</p>	<p>9 janvier 1998 Avenant à l'accord SOCIETE GENERALE du 28 Janvier 1997 pour l'application de l'accord interprofessionnel du 19 Décembre 1996, modifié par l'avenant du 12 Décembre 1997, relatif au développement de l'emploi en contrepartie de la cessation d'activité des salariés âgés.</p> <p>22 mai 1998 Accord sur le mode de constitution du Comité de Groupe de la Société Générale.</p> <p>Accord sur le fonctionnement du Comité de Groupe de la Société Générale.</p> <p>15 juillet 1998 Avenant à l'accord relatif au Comité d'Entreprise Européen.</p> <p>Accord relatif à la durée des mandats des membres du Comité d'Entreprise Européen</p>

61 Représentants du personnel (suite)

614 Dates de signature et objets des accords signés dans l'entreprise et dans la profession
(suite 2)

2000	1999	1998
4° ACCORDS SIGNES AU SEIN DE L'ENTREPRISE (suite)		
<p>21 septembre 2000</p> <p>Accord pour l'application de l'avenant n°2 du 1^{er} juillet 2000 relatif au développement de l'emploi en contrepartie de la cessation d'activité des salariés âgés.</p> <p>12 octobre 2000</p> <p>Accord d'aménagement et de réduction du temps de travail (ARTT).</p>	<p>8 novembre 1999</p> <p>Accord sur les compétences respectives en matière d'activités sociales et culturelles des comités d'établissement et du comité central de l'U.E.S. constatée entre la SOCIETE GENERALE et la S.G.A.M.</p> <p>9 décembre 1999</p> <p>Protocole précisant les attributions respectives du Comité Central de l'U.E.S. et des Comités d' Etablissement en matière économique.</p> <p>16 décembre 1999</p> <p>Accord salarial 1999 conclu dans le cadre de l'Unité Economique et Social constatée entre la SOCIETE GENERALE et S.G. Asset Management.</p> <p>22 décembre 1999</p> <p>Accord sur le régime de prévoyance</p>	<p>29 juillet 1998</p> <p>Accord relatif aux dérogations concernant le temps de travail pour la préparation du passage à l'euro du personnel de la SOCIETE GENERALE</p> <p>30 octobre 1998</p> <p>Accord sur les moyens financiers attribués aux organisations syndicales représentatives à la SOCIETE GENERALE.</p> <p>Avenant à l'accord du 31 mai 1995 sur la subvention destinée au fonctionnement des Comités d' Etablissement et du Comité Central d'Entreprise.</p>

61 Représentants du personnel (suite)

614 Dates de signature et objets des accords signés dans l'entreprise et dans la profession
(suite 3)

2000	1999	1998
4° ACCORDS SIGNES AU SEIN DE L'ENTREPRISE (suite)		

61 Représentants du personnel (suite)		2000	1999	1998
615	Nombre de salariés bénéficiaires d'un congé de formation économique, sociale et syndicale	221	222	208
62 Information et communication				
621	Nombre d'heures consacrées aux différentes formes de réunions de personnel . Droit d'expression des salariés (nombre de groupes)	1 443 470	1 637 741	1 329 762
622	Procédures d'accueil Remise des documents suivants: . Convention collective . Participation et intéressement : Plan d'Epargne d'Entreprise . Brochure "Régime de prévoyance" . Instruction 1139 portant sur la confidentialité . Plaquette Société Mutualiste . Extrait de la loi 84-46 du 23-01-84 sur le contrôle des établissements de crédits			
623	Procédures d'information ascendante ou descendante Niveau : ensemble de la Société Générale : . Instructions . Les Nouvelles de la Formation . Journal d'entreprise "SOGECHOS" . Flash d'information			
624	Système d'entretiens individuels : Lors de la remise annuelle des appréciations professionnelles pour les techniciens, lors de l'entretien annuel d'évaluation pour les cadres, et à la demande .			
63 Procédures				
631	nombre de recours engagés devant les commissions paritaires nationales ou régionales	3	9	20
632	Nombre d'instances judiciaires engagées et où l'entreprise est en cause . avec un agent . avec un syndicat . autre	39 3 18	30 3 6	39 8 0
633	Nombre de mises en demeure et de procès-verbaux de l'Inspecteur du Travail	0	0	4

7 - AUTRES CONDITIONS DE VIE
RELEVANT DE L'ENTREPRISE

71 Oeuvres sociales (en millions d'euros)		2000	1999	1998
711	Répartition des dépenses de l'entreprise			
	. Logement : versements et frais divers	11,2	11,1	10,4
	. Transport	25,6	24,5	22,8
	. Services médicaux et sociaux	2,0	4,5	4,5
	. Médailles du travail	4,2	10,0	6,9
	. Subventions diverses	3,1	3,0	3,0
	. Allocation vacances	4,3	4,5	4,7
	. Allocation pour frais d'études	4,5	4,7	4,9
	. Allocation de crèche et de garde	4,7	4,7	4,8
	Total	59,6	67,1	62,0
	. Logement : encours des avances au 31 décembre	415,6	421,4	425,5
712	Versements effectués			
	Au C.C.E.			
	. Budget "Activités sociales et culturelles" du C.C.E.	13,3	10,9	10,9
	<i>dont budget des C.E.</i>	5,3	4,7	4,7
	Pour le compte du C.C.E.			
	. Subvention à la mutuelle	8,4	7,9	7,7
	. Subvention restauration	27,1	26,3	25,0
	Subvention de fonctionnement du C.C.E.	1,7	1,5	1,8
	Subvention de fonctionnement des C.E.	1,1	1,0	1,0
	Total	56,9	47,7	46,3

72 Autres charges sociales (en millions d'euros)		2000	1999	1998
721	Montant des versements patronaux au titre de la maladie et de la prévoyance	189,2	188,3	175,9
	<i>dont versés à la Sécurité Sociale</i>	160,7	159,3	149,7
722	Montant des versements patronaux au titre de la retraite	203,8	196,0	181,4
	<i>dont versés à la Sécurité Sociale</i>	83,0	82,1	79,0

